

## Vie des Quartiers - Subvention à l'Association EMMAÛS pour son projet de restructuration du site de la Bergerie

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur** : Depuis décembre 1980, l'Association EMMAÛS est installée au Fort de Planoise et à partir de 1983, la communauté a investi le site de la Bergerie, situé 3 chemin des Vallières.

Celui-ci a été aménagé avec la création d'un lieu de vie, d'un espace vente et d'un hangar dans la perspective de devenir le centre des activités de l'Association.

Le site génère aujourd'hui plus de 30 % des revenus de la communauté. Il est son principal lieu de vie à Besançon depuis l'incendie de la partie habitation du Fort de Planoise en janvier 2009.

### I - Les activités développées par la Communauté EMMAÛS de Besançon

#### I.1 - L'action sociale : Accueil et hébergement du public précaire

L'engagement premier de la communauté à l'égard de ses membres est d'offrir à chacun un lieu de vie et un travail qui leur permette de prétendre «à un hébergement décent, un accompagnement social et un soutien financier».

Pour répondre à ces engagements, la communauté s'attache à tirer ses revenus du seul fruit de son travail, et s'interdit tout recours à des subventions de fonctionnement.

#### I.2 - Les activités économiques

La majeure partie des revenus de l'Association est issue de la collecte, du tri et de la vente de biens mobiliers. Cette activité représente plus de la moitié des recettes de l'Association (cf. tableau ci après).

Produits d'activités de l'Association EMMAÛS Besançon					
Exercices budgétaires	Ventes		Déchetterie	Autres	TOTAL
	Besançon	St-Vit Gray	Les Tilleroyes	Ventes diverses	
CA 2008	256 777 €	62 300 €	69 600 €	22 121 €	410 798 €
CA 2009	269 221 €	89 734 €	104 400 €	16 890 €	480 245 €
BP 2010	295 612 €	119 048 €	107 532 €	33 863 €	556 055 €

Les responsables de l'Association considèrent que le volume des ventes pourrait encore être augmenté si les conditions matérielles le permettaient. Aujourd'hui le manque d'espace ne permet pas de conserver les biens collectés qui sont mis au rebut dans des délais très courts.

#### I.3 - Traitement et valorisation des déchets

La Communauté d'EMMAÛS gère la déchetterie des Tilleroyes depuis 1992. La concession a été renouvelée dans le cadre d'un marché public attribué en 2008 jusque fin 2010. La gestion du site occupe 10 personnes. Au cours des trois dernières années, EMMAÛS a obtenu une revalorisation de la prestation à hauteur de 3 000 € par mois.

Fin 2010, l'Association soumissionnera à nouveau pour l'obtention du marché des Tilleroyes.

#### **I.4 - L'essor des nouvelles filières**

L'adhésion de l'Association au Collectif Textile Franc-Comtois et l'organisation d'une filière de récupération des textiles sur l'ensemble du secteur du Grand Besançon devrait être opérationnelle dès l'automne prochain. Les collecteurs et le camion sont prêts sur le site de la Bergerie. Le textile est vendu au relais pour un prix de 100 € la tonne. L'Association estime le potentiel de collecte à 800 tonnes par an sur le territoire du Grand Besançon.

### **II - La contribution de la Communauté d'EMMAÜS au dispositif social local**

#### **II.1 - Hébergement et stabilisation de publics en errance**

Les dispositifs d'hébergement d'urgence sont saturés sur la Ville de Besançon et le département, été comme hiver. L'offre d'accueil pérenne pour orienter un public très déstructuré est faible, la Communauté d'EMMAÜS constitue un partenaire précieux en termes de capacité d'accueil et de diversification des modes de prise en charge du public isolé.

#### **II.2 - Insertion des personnes en précarité**

La Communauté d'EMMAÜS contribue à une mission générale d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale de personnes très éloignées de l'emploi.

#### **II.3 - Vêtue et équipement des ménages à faible revenu**

La Communauté d'EMMAÜS constitue une ressource primordiale pour un public dont le pouvoir d'achat est limité. L'augmentation du volume des ventes enregistré au cours des dernières années confirme l'importance de cette réponse pour le public bisontin.

La Communauté contribue également au soutien et à l'accompagnement des personnes isolées et des familles en difficulté à Besançon. Les services sociaux et les organismes caritatifs orientent régulièrement vers EMMAÜS des familles, femmes isolées... qui sont dépannées gratuitement (au cours des trois derniers exercices, 300 situations recensées de dépannage d'urgence).

Un partenariat entre la Communauté d'EMMAÜS, le CCAS et la Ville sera mis en place par l'intermédiaire d'une convention tripartite. Cette convention précisera les objectifs croisés entre les partenaires et permettra de renforcer et de pérenniser un travail collectif, d'analyse et d'évaluation sociale afin d'améliorer l'accompagnement des personnes mais également de développer des actions collectives.

### **III - Le projet de restructuration du site de la Bergerie**

Le projet présenté par EMMAÜS Besançon propose :

➤ une **rationalisation** de l'organisation de la collecte et du tri par le regroupement des activités de dépôt et de vente sur un seul site

➤ un **développement** des surfaces de vente par le transfert du magasin du bâtiment principal vers le nouveau hangar

➤ une **augmentation** de la capacité d'accueil et d'hébergement (+ 7 chambres) dans ce bâtiment, qui porterait la capacité d'hébergement à 25 chambres.

Le coût du projet, qui privilégie une séparation entre la partie accueil-hébergement et la partie travail, est estimé à 959 000 € TTC.

**L'Association EMMAÜS sollicite la Ville de Besançon pour une subvention d'équipement de 200 000 €.**

**Financement du projet**

<b>COÛT</b>		<b>FINANCEMENT</b>	
Augmentation de la capacité d'accueil	58 000 €	Autofinancement	175 000 €
Travaux déjà réalisés	75 000 €	Prêt bancaire	300 000 €
Extension du hangar et de la partie dépôt tri et vente	826 000 €	<b>Subventions, participations et dons privés</b>	<b>484 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>959 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>959 000 €</b>

La Ville de Besançon et d'autres partenaires sont sollicités. Sans ces aides conjointes, le projet ne pourrait aboutir. Une garantie d'emprunt est également sollicitée, qui fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Tant au niveau social qu'au niveau économique, le projet proposé par la Communauté d'EMMAÛS de Besançon s'inscrit dans le cadre d'une économie solidaire. Il a pour objectif d'améliorer et de développer l'accueil du public en grande difficulté dans un concept de développement durable, la collecte et la valorisation de biens de consommation, en donnant une deuxième vie à des objets voués à la destruction.

Les moyens retenus pour la réalisation de ces objectifs : extension du hangar, augmentation des surfaces de ventes aboutissent à un projet cohérent et rationnel dans la mesure où il regroupe sur un seul site plusieurs activités. Le coût du programme apparaît raisonnable en regard des transformations prévues.

Le plan de financement proposé traduit un effort de la structure qui financerait à hauteur de 60 % sur ses fonds propres et par un recours à l'emprunt qui reste supportable en termes de remboursement.

**Propositions**

Au vu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal :

- de décider l'attribution d'une subvention d'équipement de 200 000 € à l'Association EMMAÛS qui sera imputée au chapitre 204.523.2042.10017.47047 du budget principal. L'engagement financier de la Ville viendra en complément de celui des différents partenaires du projet,

- d'autoriser M. le Maire et la Vice-Présidente du CCAS à signer la convention tripartite à intervenir entre la Ville, le CCAS et la Communauté d'EMMAÛS.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 8, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 19 novembre 2010.*